

## REGLEMENT « LE LOFT STUDIO »

1. L'inscription est valable pour toute l'année soit du 1er septembre au 30 juin. Aucune résiliation de contrat ne sera acceptée durant l'année scolaire, sauf en cas de force majeure (déménagement) ou sur présentation d'un certificat médical.  
**NE PLUS VENIR AUX COURS NE JUSTIFIE PAS UN NON-PAIEMENT.**
2. Les cours doivent être payés au plus tard le 10 de chaque mois. Le paiement peut s'effectuer par mois ou par tranche de 2 mois. Les cours se payent par e-banking (les coordonnées sont disponible sur le site ou au studio), par bulletin de versement (les bulletins devront être remplis par vos soins avec nos coordonnées bancaires, le studio ne dispose pas de bulletin à son nom), ou en cash directement au studio de danse à Rolle. **Pour rappel, aucune facture ne vous sera envoyée.**
3. En cas de retard de paiement, des frais pour l'envoi des rappels seront perçus comme suit: 1<sup>er</sup> rappel 5CHF, 2<sup>ème</sup> rappel 10CHF, 3<sup>ème</sup> rappel 20CHF. Après deux mois de non paiement le cas sera transmis à notre attaché d'affaire.
4. Les cours manqués, ainsi que les vacances scolaires ne justifient aucun remboursement ni déduction de la cotisation. Cependant, les cours manqués en dehors des vacances scolaires peuvent être remplacés, même dans une autre discipline (excepté professeurs indépendants en noir sur le planning).
5. Les élèves sont responsables des dégradations qu'ils pourront occasionner dans la salle ainsi qu'aux équipements mis à disposition. Ils devront assurer le remboursement ou la réparation des dégradations.
6. L'élève n'est pas assuré contre les accidents parvenus pendant les cours ainsi que contre les objets de valeur oubliés, perdus ou volés dans le studio.
7. Il est possible que parfois les professeurs de l'école soient absents et qu'ils soient remplacés par d'autres professeurs qualifiés afin que les cours soient assurés.
8. Aucune vidéo des cours ne pourra être diffusée sur internet ou réutilisée sans l'accord des professeurs.
9. Nous nous réservons le droit de refuser un élève pour cause de non paiement ou si son comportement porte préjudice au bon déroulement des cours.
10. Nous nous réservons le droit d'annuler un cours en dessous de six inscriptions.
11. Toutes les vidéos et images présent dans le cadre du Loft Studio peuvent être utilisés à des fins promotionnelles.
12. Aucune place de stationnement n'est à disposition des parents autour de l'école de danse, il est donc interdit de monter avec les voitures.